Edité le 24/09/2025 à 21:14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE MARSEILLE PROVENCE

N
1:2 000

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

P PLANCHES DE ZONAGE

Est-04

–

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 4
approuvée le 06/10/2025

GEMENOS

PLUi

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Tableau d'assemblage

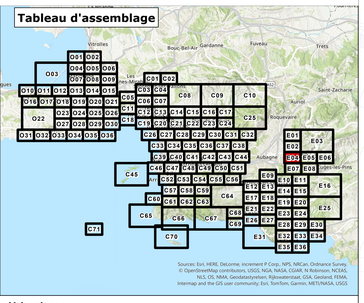

Urbanisme

URBANISME

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES

- Code Commune Numéro Largeur — Emplacement réservé pour voirie
- Code Numéro — Autre emplacement réservé
- Code Numéro — Servitude pré-localisation pour équipement

PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR

- Sur les deux côtés d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un côté d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un secteur
- Prescription de vue

PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION

- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

- Secteur de mixité sociale

Activités commerciales et de services

- Linéaire de protection
- Linéaire de protection strict
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

DIVERS

- Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- CO1 — Forme d'habitat spécifique
- Quartier en balcon remarquable
- CM 7 — Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL

Espace boisé classé

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

Autres

- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

Espace vert protégé

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Risques

INONDATION

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

Glissement de terrain

- Zone à prescriptions simples

Recul du trait de côte

- Zone inconstructible

Effondrement

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions simples

Eboulement

- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

INCENDIE DE FORET

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

Fond de Plan

- Parcellaire
- Elément de repère
- Bâti dur
- Piscine ou Plan d'eau
- Bâti léger
- Cimetière

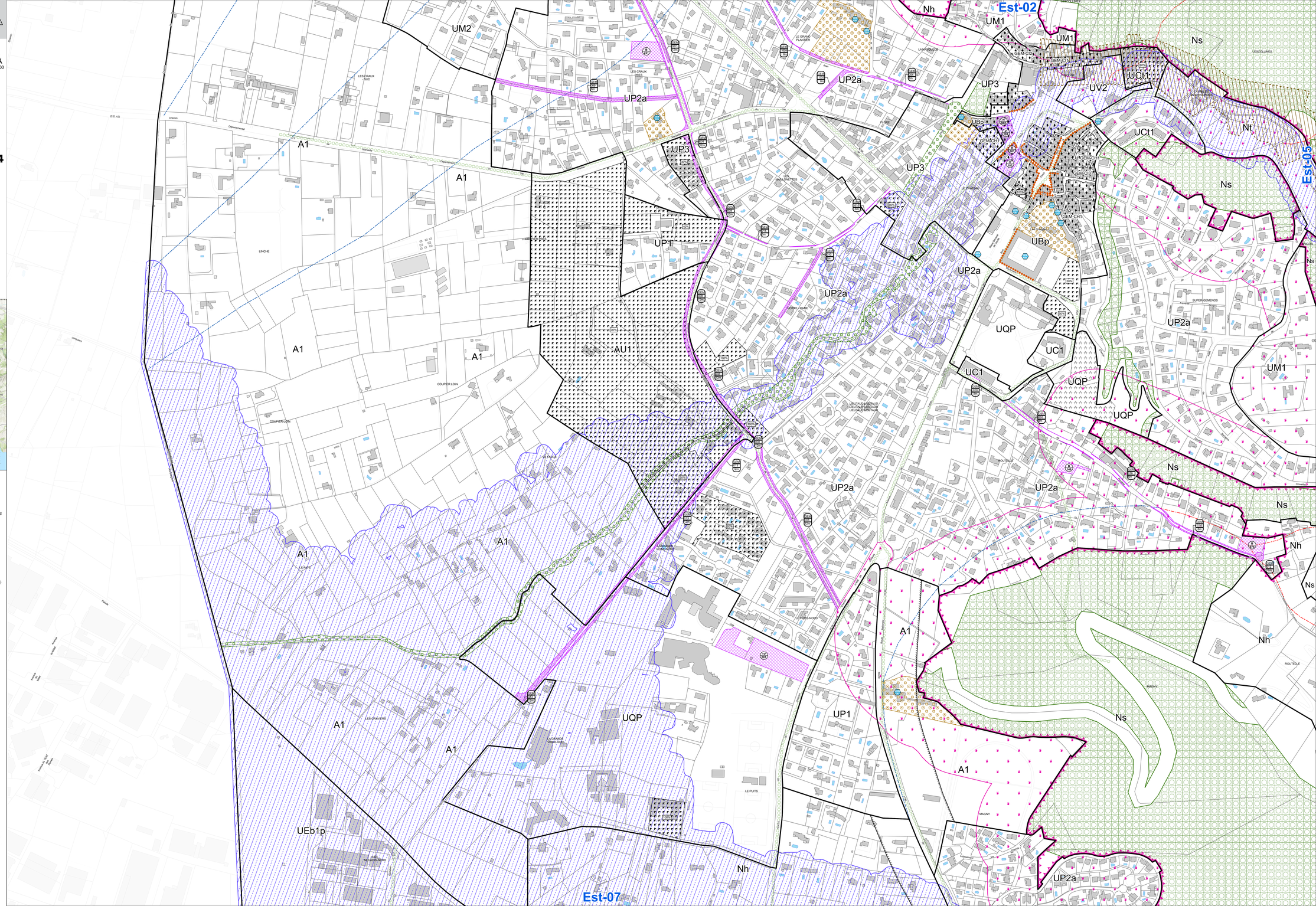
Est-02
Est-05
Est-07
UM1
UM2
UP1
UP2a
UP3
UBp
UQP
UC1
UCt1
UV2
AU1
UEb1p
Nh
Ns
Nt
A1
GEM-CH1
GEM-CH2
GEM-CH3
GEM-CH4
LES CRAUX HAUT
LES CRAUX BAS
LE GRAND PLANTIER
LA MAGDELEINE
LES COLLINES
LE PARADIS
LES MALONETTES
LE VIVIER
LES CHAMPS
LA GARANDE
LE PUITS
LES GROS ACHES
LES ROUSTELLES
LA MAGNY
SUPER GEMENOS
ROUTE DE LA MAGNY
ROUTE DE LA BOUILLADISSE
ROUTE DE LA VALENTINE
ROUTE DE LA PENNE
ROUTE DE LA TOUR
ROUTE DE LA TOURRETTE